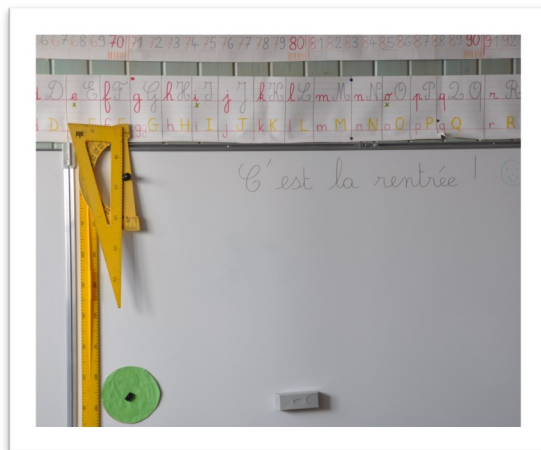
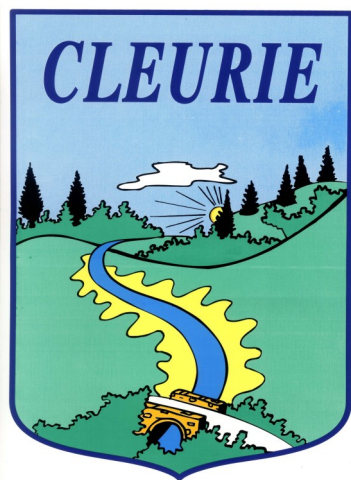




RENTREE DES CLASSES 2018

Sommaire :

Edito	1
Le Mot de l'adjoint	2
Etat civil	2-3
Conseil Municipal	3-7
Infos diverses	8-14
Les Brèves de la Com com n° 11	



Edito :

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

S'il est un sujet qui a fait débat pendant toute l'année 2018, c'est bien celui de l'intercommunalité : « la Com Com ».

Néanmoins et après de nombreux échanges, à une très large majorité, les élus communautaires ont voté « l'intérêt communautaire », c'est-à-dire les compétences qu'exercera la Communauté de communes en 2019.

En clair, et tandis que la procédure de demande de retrait des communes de l'ex Com Com de Gérardmer suit son cours, la CCHV s'exécutera de l'ensemble des compétences qu'elle tenait depuis sa création sans augmentation de la fiscalité.

L'année 2019 devrait nous amener une bienveillante stabilité !

Toujours dans les affaires intercommunales, la loi impose le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » des communes vers les intercommunalités au 1er janvier 2020 avec la possibilité dérogatoire d'un report de délai au 1er janvier 2026.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, dans sa séance du 17 décembre dernier, s'est opposé à ce transfert, et a demandé un report de délai à 2026 en espérant que d'ici là les parlementaires auront abrogé cette loi stupide !

L'année 2019 sera encore une année difficile pour les collectivités locales, mais, comme le disait Sénèque : *la vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie !*

Que l'année 2019 vous soit douce et paisible sur le plan personnel, enrichissante et dynamique dans vos activités, le tout avec une santé rayonnante.

Excellente année 2019 à chacune et chacun d'entre vous.

Avec mes sentiments cordiaux et dévoués,

Patrick LAGARDE
Maire de Cleurie

Le Mot de l'adjoint

NUISANCES SONORES

La sensibilisation du public sur les nuisances sonores est le moyen privilégié pour inciter les administrés à modifier leur comportement, car en cas de conflit, la médiation permet de régler nombre de discordes.

Les bruits domestiques ne doivent pas être de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage.



Pour rappel, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tel que tondeuses, perceuses, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

La nuit, le bruit est ressenti comme une agression surtout si celui-ci est répétitif et sonore.

Les problèmes de bruit rencontrés dernièrement au Mille Club nous invitent à redoubler d'attention pour que ces gênes nocturnes puissent s'estomper et disparaître.

Les moyens pour remédier à ces états de fait sont limités.

Tout d'abord, s'entretenir avec l'auteur du bruit et trouver un terrain d'entente pour solutionner cette question, mais cela n'est pas toujours évident.

Par courrier à l'auteur du bruit pour expliquer le désagrément subi.

Recourir à un médiateur pour régler le sujet.

En mairie pour signaler les faits.

Le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique incombe principalement au maire.

En dernier recours, prendre contact avec la gendarmerie.

Le respect de l'autre est à la société ce que l'huile est au moteur ; il permet d'éviter les frictions. (Yves Michallet)

René PERRY, adjoint

Etat Civil

NAISSANCES

Lubin VARNIER, né le 18 juillet 2018 à Epinal, de Guillaume VARNIER et Emilie EISEN, domiciliés 845 route de Julienrupt.

Elya ALVES, née le 10 septembre 2018 à Remiremont, de Dosty ALVES et Ophélie GUIDARELLI, domiciliés 4 bis route de la Forge.

Elena GEHIN, née le 30 octobre 2018 à Remiremont, de Romain GEHIN et Morgane VIARD, domiciliés 15 route du Golleton.

Nous présentons tous nos vœux de bonne santé aux bébés et nos félicitations aux parents.



DECES



Nous avons appris le décès de :

Claude MANTELLI, né le 11 juin 1959 à Cleurie, décédé le 07 juillet 2018 à Gérardmer.

Juliette VILLAUMÉ, née le 05 novembre 1922 à Cleurie, décédée le 09 juillet 2018 à Remiremont.

Lucie COLLENNE, née le 12 octobre 1927 à Cleurie, décédée le 26 novembre 2018 à Lyon (Rhône)

Marie CLAUDEL, née le 08 janvier 1925 à Cleurie, décédée le 07 décembre 2018 à Remiremont.

Jeanne LEDUC, née le 16 décembre 1927 à Cleurie, décédée le 17 décembre 2018 à Monthureux-sur-Saône.

Toutes nos condoléances aux familles.

Etat Civil (suite)

MARIAGE



Le 25 août 2018

Justine ANCEL et Jimmy CAMEIRA
domiciliés 21 B route de Saint-Amé

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

Réunions du Conseil Municipal - Séance du 09 avril 2018

Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement non collectif des Vosges (SDANC) : demandes d'adhésion et de retrait

Le Conseil Municipal accepte les demandes d'adhésion au SDANC des communes suivantes : Bois de Champ, Savigny et accepte également le retrait de la commune de Sandaucourt, celle-ci étant dorénavant en assainissement collectif.

Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges : délégation de la compétence « Eclairage public »

Le parc communal étant restreint, le Conseil Municipal décide de ne pas opter pour cette compétence auprès du Syndicat d'Electricité des Vosges

SIVUIS (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique d'Incendie et de Secours) : participation financière de la commune

Le Conseil Municipal décide, comme pour les années précédentes, de s'opposer à la fiscalisation de la participation communale et décide de la prendre en charge sur son budget.

Vote de la subvention communale 2018 au CCAS :

Le Conseil Municipal approuve le versement d'une subvention de 4 000 euros au profit du CCAS de Cleurie.

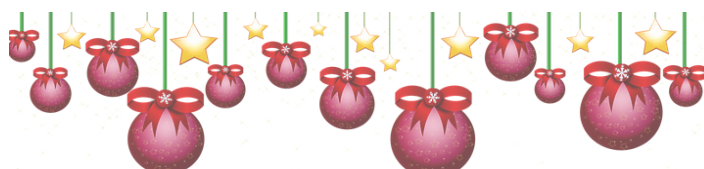
Budgets Eau, Forêt, Commune, Lotissement : approbation des Comptes de Gestion 2017

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par le Receveur Municipal, sont conformes et n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Budgets Eau, Forêt, Commune, Lotissement : vote des Comptes Administratifs 2017

Le Conseil Municipal approuve les Comptes Administratifs de 2017 établis par le Maire.

	Eau	Forêt	Lotissement	Commune
Recettes de Fonctionnement	50 556,88	101 516,09	67 431,50	437 002,83
Dépenses de fonctionnement	50 484,69	80 945,39	202,50	415 719,82
Excédent de l'exercice	72,19	20 570,70	67 229,00	21 283,01
Excédent ou déficit antérieur reporté	27 760,10	64 274,42	193 670,85	85 085,30
Excédent global	27 832,29	84 845,12	260 899,85	106 368,31
Recettes d'investissement	18 181,90	28 167,75		12 311,96
Dépenses d'investissement	12 082,58	51 341,30		84 073,69
Excédent ou déficit de l'exercice	099,32	-23 173,75		-71 761,30
Excédent ou déficit antérieur reporté	3 265,23	-28 167,75	-77 963,09	40 146,15
Excédent ou déficit global	9 364,55	-51 341,30	-77 963,09	-31 615,58
Restes à réaliser dépenses	36 500,00			63 700,00
Restes à réaliser recettes	22 988,46			11 568,27



Réunions du Conseil Municipal - Séance du 09 avril 2018 (suite)

Affectation des résultats :

Au vu des résultats approuvés par les comptes administratifs et des besoins de financement de la section d'investissement, le Conseil Municipal donne son accord pour affecter les résultats 2017 comme suit :

Budget Eau	Report en fonctionnement au 002	23 685,30 €
	Affectation au 1068	4 146,99 €
Budget Forêt	Report en fonctionnement au 002	33 503,82 €
	Affectation au 1068	51 341,30 €
Budget Commune	Report en fonctionnement au 002	22 621,00 €
	Affectation au 1068	83 747,31 €
Budget Lotissement	Report en fonctionnement au 002	260 899,85 €
	Affectation au 1068	-

Vote des taux d'imposition 2018 :

Taux de taxe d'habitation	14,91 %
Taux de taxe foncière sur le foncier bâti	2,61 %
Taux de taxe foncière sur le foncier non bâti	3,92 %
Taux de la Cotisation Foncière des Entreprises	14,64 %

Vote des contributions aux organismes de regroupement et aux structures intercommunales pour 2018 :

Organismes	Montant
Association des Maires des Vosges	195,96 €
Association du Massif Vosgien	60,00 €
Agence Technique Départementale (ATD)	429,00 €
Association Nationale des Elus de la montagne (ANEM)	166,62 €
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	85,00 €
ADEMAT Remiremont	20,00 €
La Ligue de l'Enseignement	155,00 €
Association des Maires Ruraux	105,00 €
Association des communes forestières (BP forêt – COFOR /PEFC/CVO)	1 500,00 €

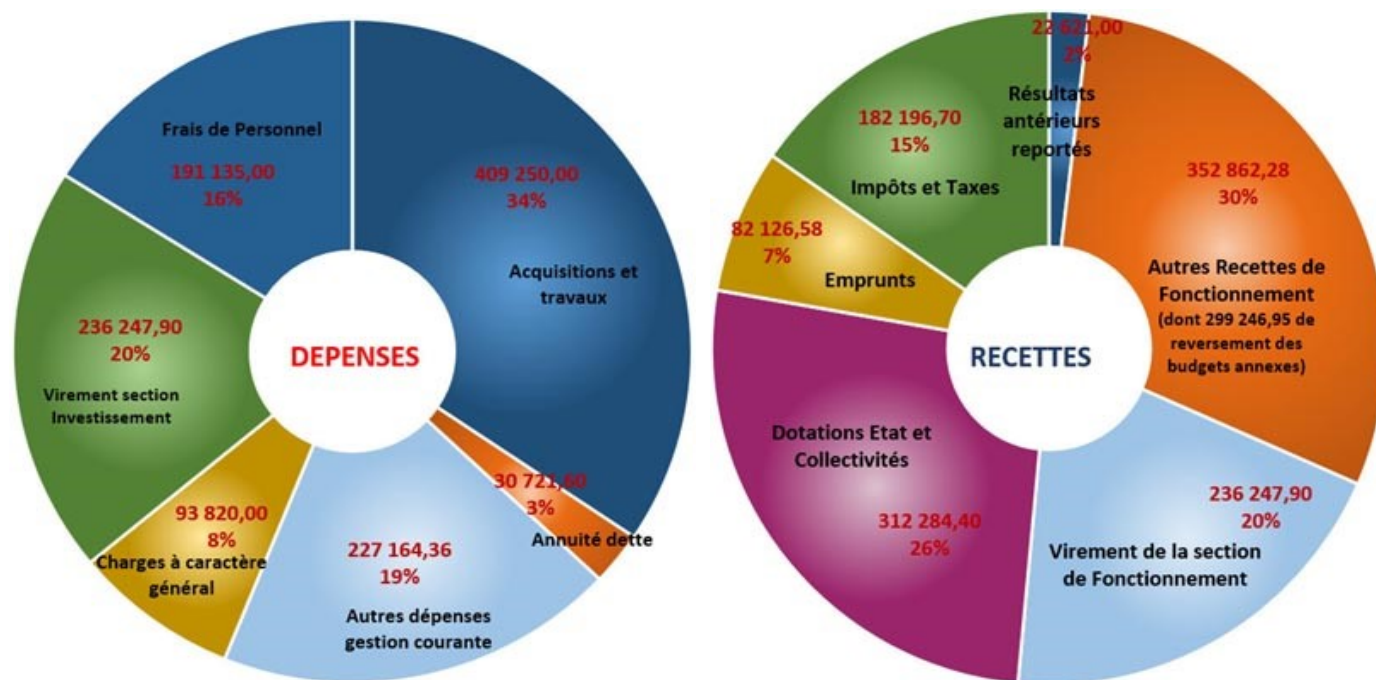
Structures intercommunales	Montant
Syndicat Mixte d'Informatisation Communale (SMIC)	390,00 €
Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif (SMDANC)	70,00 €
Syndicat Intercommunal du Secteur de Le Tholy	11 880,32 €
SIVU d'Incendie et de Secours du secteur de Remiremont (article 6553)	2 164,70 €
Biens Indivis de Saint-Amé	3 300,00 €
Bien Indivis de Julienrupt	3 915,22 €
Biens Indivis Le Syndicat/Cleurie pour les Ponts de Cleurie	500,00 €

Vote des Budgets Primitifs : EAU, FORET, COMMUNE et LOTISSEMENT

BP EAU		
Fonctionnement	Dépenses et recettes équilibrées à	76 085,30 €
Investissement	Dépenses et recettes équilibrées à	83 656,85 €
BP FORET		
Fonctionnement	Dépenses à hauteur de	75 537,60 €
	Recettes en sur équilibre à	120 952,82 €
Investissement	Dépenses et recettes équilibrées à	79 141,30 €
BP COMMUNE		
Fonctionnement	Dépenses et recettes équilibrées à	716 751,68 €
Investissement	Dépenses et recettes équilibrées à	471 587,18 €
BP LOTISSEMENT		
Fonctionnement	Dépenses et recettes équilibrées à	516 153,16 €
Investissement	Dépenses et recettes équilibrées à	218 912,08 €



Réunions du Conseil Municipal - Séance du 09 avril 2018 (suite)



Demande de subvention au Conseil Départemental des Vosges pour le remplacement d'une conduite d'eau :
Suite au déplacement d'une conduite d'eau communale d'un terrain privé vers le domaine public, la commune sollicite auprès du Conseil Départemental une subvention d'un montant de 2 250,87 €.

Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux : demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local

Dans le cadre des travaux à effectuer en 2018 sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une subvention de 13 668,00 € au DETR, et de 13 068,00 € également au FSIL.

Reversement de l'excédent du Budget annexe Forêt au Budget Principal :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer le reversement de l'excédent constaté en 2017 à la section de Fonctionnement du Budget Forêt, soit 33 503,82 €, au Budget Principal de la Commune.

Réunions du Conseil Municipal - Séance du 14 mai 2018

Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges : demandes d'adhésion

Le Conseil Municipal accepte les demandes d'adhésion au SMIC de la commune de Etival-Clairefontaine, du Syndicat Intercommunal de Jussarupt, Herpumont et Laveline devant Bruyères ainsi que du Syndicat d'Assainissement nions Collectif (SDANC).

Modification statutaire de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges : prise de la compétence « Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques »

Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges portant sur la prise de la compétence « Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques (Très haut débit par fibre Optique).

Association MOTO-VERTE des Hautes-Vosges : demande d'avis concernant l'organisation de l'enduro des Hautes-Vosges les samedi 28 et dimanche 29 Juillet 2018

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette épreuve sportive des 28 et 29 Juillet prochain, sous condition d'une bonne remise en état des lieux.

Prêt pour le financement du nouveau véhicule du service des Eaux : choix de l'organisme bancaire

Trois établissements bancaires ont été sollicités, seul le Crédit Agricole Alsace Vosges a répondu favorablement à l'offre. La commune de Cleurie réalisera auprès de cet organisme un emprunt d'un montant de 24 000 Euros avec des remboursements trimestriels sur une durée de 8 années au taux de 0,79 %.

Réunions du Conseil Municipal - Séance du 14 mai 2018 (suite)

Budget Principal : vote des subventions aux associations pour 2018

Le Conseil Municipal décide d'inscrire la somme globale de 5 000 euros au Budget communal, afin de subventionner les Associations locales ou intercommunales qui en feront la demande écrite en 2018.

Réunions du Conseil Municipal - Séance du 25 juin 2018

Acquisition parcelles boisées :

Les héritiers de l'indivision GRANDFERRY souhaitent vendre à la commune de Cleurie 2 parcelles boisées, d'une contenance de 0ha 05 a 20 ca pour l'une et 0 ha 06 a et 20 ca pour la seconde, situées toutes deux au lieudit « Germainxard ». Le Conseil accepte cette proposition au prix de 1 500,00 €.

Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'achat de parcelles boisées :

Le Conseil Départemental octroie une subvention au titre du regroupement foncier forestier, la commune étant éligible au titre de l'achat ci-dessus, le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer un dossier de demande.

Achat de dictionnaires aux élèves quittant l'école de Cleurie :

La tradition qui consiste à remettre un dictionnaire aux élèves de CM2 quittant l'école communale, est reportée pour 2018. Les bénéficiaires sont : Damien ANCEL, Jade BLUNTZER, Martin DELOULE, Mélina FOLKMANN, Gregg GUERITOT, Flore HOUILLON, Maxime POIROT, Jeanne ROCHE et Romane VIANI.

Budget Commune : Décision modificative n°1 : mouvement de crédit pour acquisition action SPL

Pour adhérer au service SPL-Xdemat, la Commune de Cleurie doit acquérir une action au capital social. Son prix est de 15,50 €, le compte d'imputation étant le 261, il convient d'imputer à ce compte la dite somme selon le tableau suivant :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre / article / libellé	Montant avant DM n° 1	Décision modificative (+ ou -)	Solde après DM n° 1
2184-21.104 - Mobilier/Matériel informatique Mairie	4 000,00 €	- 15,50 €	3 984,50 €
261 - Titres de participation	0,00 €	+ 15,50 €	15,50 €
Total des dépenses BP 2018	471 587,18 €	-	471 587,18 €

Budget Eau : Décision modificative n°1 : mouvement de crédit pour remboursement prêt CRCA

Suite à l'acquisition du nouveau véhicule pour le service des Eaux, il convient de prendre la décision modificative suivante pour permettre les échéances trimestrielles de l'emprunt contracté :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre / article / libellé	Montant avant DM n° 1	Décision modificative (+ ou -)	Solde après DM n° 1
66111 – intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	+ 100,00 €	100,00 €
– Autres matières et fournitures	2 500,00 €	- 100,00 €	2 400,00 €
Total des dépenses BP 2018	76 085,30 €	-	76 085,30 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre / article / libellé	Montant avant DM n° 1	Décision modificative (+ ou -)	Solde après DM n° 1
1641 – Emprunts en euros	0,00 €	+ 1 460,00 €	1 460,00 €
2315 – Installations, matériels, outillages techniques	32 000,00 €	- 1 460,00 €	30 540,00 €
Total des dépenses BP 2018	83 656,85 €	-	83 656,85 €

Réunions du Conseil Municipal - Séance du 25 juin 2018 (suite)

Règlement intérieur de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire applicable au 1^{er} septembre 2018 :

Le nouveau règlement des services périscolaires au 1^{er} septembre 2018, dont les modifications portent notamment sur l'arrêt des NAP et sur les nouveaux horaires du service périscolaire est accepté par le Conseil Municipal.

Réunions du Conseil Municipal - Séance du 27 août 2018

Le Pré Vixot : vente de terrain communal

Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente d'une partie de la passée communale au pré Vixot, pour une surface de 585 m² au tarif de 5,00 € le m².

Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges : demande d'adhésion

Le Conseil Municipal accepte les adhésions, de la commune de Vaudoncourt, du Pôle d'Equilibre du Pays d'Epinal et de la commission syndicale des Biens Indivisibles de Girecourt-Padoux.

Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges : rapport annuel d'activité

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu d'activités de 2017 du SDEV, qui est tenu à disposition en Mairie pour consultation.

Club Vosgien : demande d'autorisation pour création d'un sentier circulaire pédestre

Le Club Vosgien désire créer un sentier circulaire balisé, qui démarrera du Col du Singe pour aller vers le Malpoirier en passant par la fontaine St Augustin, longera la limite communale avec la Forge, pour un retour au Col du Singe. Aucun sentier supplémentaire ne sera créé, seuls les chemins existants seront utilisés. Le Conseil Municipal donne son accord.

Réunions du Conseil Municipal - Séance du 01 octobre 2018

Communauté de Communes des Hautes-Vosges : demande de retrait des communes de Liesey, Rehaupal, Xonrupt-Longemer, Le Valtin, Granges-Aumontzey, le Tholy et Gérardmer

Les communes précitées souhaitent se retirer de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges. Le Conseil Municipal, accepte leur demande par 11 voix POUR et 1 voix CONTRE.

Règlement sur la protection des données : adhésion au service RGPD du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe et Moselle

Pour se mettre en conformité avec la réglementation européenne, la Commune de Cleurie projette de mutualiser le service avec le CDG 54 qui possède les moyens techniques et le personnel, pour effectuer cette mission.

Vente d'un bien communal : remorque des Services Techniques

Suite à l'achat du nouveau véhicule, la remorque des Services Techniques n'a plus d'utilité. Le Conseil Municipal en accepte la vente au tarif de 250 Euros.

Remboursement de frais professionnels pour besoin de service :

Le véhicule Peugeot Partner de la commune est tombé en panne avant la livraison du nouveau véhicule. En conséquence, l'employé technique a utilisé son véhicule personnel pour les besoins du service. Le Conseil Municipal décide de rembourser à l'agent les frais kilométriques occasionnés.

Demande de subvention pour voyage pédagogique :

Le Conseil Municipal octroie une subvention à un jeune lycéen de Cleurie qui fréquente un lycée à Gérardmer, pour effectuer son voyage, dans le cadre scolaire, sur les sites antiques de Naples et de Rome.

Projet Educatif Territorial dans le cadre de la réorganisation scolaire sur 4 jours :

Suite à la nouvelle organisation scolaire sur 4 jours, un nouveau Projet Educatif Territorial a été étudié. Le Conseil Municipal l'accepte.



Remise des dictionnaires juin 2018



Théâtre de verdure juin 2018



Appel du 18 juin à Plaine Cleurie

Réfection de la Bascule



Réception du camion Man

Journée d

Fête

Visite en forêt



Fête des Mère



Brioche de l'amitié



Rentrée des classes septembre 2018



Mandala



Réfection de la route de la Mousse



Thème floral - réalisation des enfants et des ATSEM



Visite communale fleurissement

u patrimoine

e champêtre

s



Prévention routière pour les scolaires

Informations diverses

ALERTE SCOLYTE

Le Grand Est subit une attaque de scolytes exceptionnelle. En août dernier ont été identifiés sur le triage environ :

450 m³ sur la forêt communale de Cleurie
550 m³ sur la forêt communale de Le Syndicat
50 m³ sur la forêt communale de Saint-Amé

Les insectes sont en état de larve dans les bois et creusent des galeries sous l'écorce. Ceci rompt la circulation de la sève brute et élaborée et entraîne le dessèchement de l'arbre.

Le phénomène de sécheresse fragilise les arbres et aggrave les attaques. La lutte consiste à **couper les arbres attaqués** (sciure brune au pied) et **les sortir de la forêt** avant que les larves ne se transforment et essaient à nouveau (à l'automne si la chaleur continue, ou au printemps 2019).



Julie MOUGENOT
Agent Patrimonial ONF

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU THOLY ET DES ENVIRONS

COLLECTES DE SANG 2019

LE THOLY

*Salle polyvalente :
Toujours en semaine,
l'après-midi et toujours
entre 16h et 19h30*

Mardi 26 février 2019

Mardi 14 mai 2019

Mercredi 17 juillet 2019

Mardi 24 septembre 2019

Vendredi 29 novembre 2019

Tous les membres de l'Amicale vous souhaitent une excellente année 2019. Santé, joie et bonheur pour chacun d'entre vous.

Année après année, cela fait 50 ans que nous sommes à vos côtés pour vous rappeler la nécessité d'offrir son sang pour sauver des vies.

Merci à vous donneurs, sans qui rien ne serait possible, mais aussi merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de toutes ces collectes.

Pour votre info le total pour cette année écoulée est de **475** donneurs contre **529** l'an dernier. Le bilan est tout de même très satisfaisant, sachant que la baisse est due à la suppression des collectes le dimanche.

Merci à toi, ami inconnu, tu m'as offert un peu de toi-même, un peu de ton sang... et tu m'as rendu la vie.

L'Amicale du Tholy et des environs a participé activement à l'opération « **Randonnez-votre-sang** » qui s'est déroulée sur tout le département entre le 9 et le 30 juin 2018.

Plusieurs marcheurs ont sillonné les Vosges d'amicale en amicale (420 kms) pour distribuer 10 000 promesses de dons afin de trouver 1 000 nouveaux donneurs.

40 marcheurs du Tholy sont venus à la rencontre des randonneurs à Champdray. Ils ont ensuite été accueillis par le maire François Nourry avec un petit mot de bienvenue. Une collation a été offerte par la municipalité. Ils ont ensuite participé à une soirée animée par la chorale Apsolsi et le groupe "Pépères Mint Swing Hommes". Un barbecue a été mis à disposition par l'amicale pour cette soirée. Ce fut une soirée réussie dans une ambiance familiale et conviviale.



Les deux marcheurs permanents ont été logés au Tholy et ensuite nous les avons accompagnés jusqu'à Saint-Amé, en faisant une étape à Cleurie où nous avons été très bien accueillis par la municipalité qui a offert le pot de l'amitié et par les enseignants de l'école. La directrice avait très bien préparé notre arrivée en demandant aux élèves de rechercher des questions à poser aux marcheurs. Très disciplinés, ils ont tous très bien participé. Bravo !

Le beau temps étant avec nous, nous avons passé deux très agréables journées **pour promouvoir le don du sang**.

Ces rencontres ont été parfaitement organisées par la présidente adjointe de l'amicale du Tholy, Marie-Claude Febvet.

Informations diverses (suite)

Voyage en autocar vers le Haut-Doubs, le samedi 22 septembre 2018

Nous avons réservé un bus de 53 places et nous étions 53 à participer à cette très belle sortie, c'était déjà un premier succès. En passant par Luxeuil, Montbéliard. Un petit-déjeuner copieux nous attendait à Saint-Hippolyte. Puis le bus nous a conduits jusqu'à une église romane des Terres de Chaux. Visite guidée, description des fresques et historique de l'église.

Repas du midi à Maiche avec des produits du terroir.

Ensuite, nous sommes arrivés en République du Saugeais où se déroulait un comice agricole. 400 vaches montbéliardes rangées dans une prairie verdoyante où le classement des plus belles bêtes a eu lieu.



Puis, arrêt à la fruitière à comté de Saint-Gorgon pour faire le ravitaillement en fromage.

Tout près, visite de la Source de la Loue, une résurgence remarquable, toujours approvisionnée en eau malgré la sécheresse de l'été.

Au retour, dégustation à Autrechaux, d'une friture de carpes, excellente. Il n'était pas loin de minuit quand nous avons aperçu les lumières du Tholy. Très heureux de cette journée qui s'est passée sous une météo idéale et dans la convivialité. Merci à Michèle Perrin présidente adjointe de l'amicale et à son mari Gaby, pour l'organisation de cette très agréable journée.

Le Président , Jean-Pierre Grivel

LES ACTIONS DES MOTARDS PORTENT LEURS FRUITS

Grâce à l'opération « Une rose, un espoir », un chèque a été remis à la Ligue contre le cancer. Une manne qui permettra d'améliorer les conditions de traitement des malades dans les Vosges.

Michèle Coppe-Gotti et Nadine Pierre, respectivement présidente et vice-présidente d'« Une rose, un espoir », Maurice Claudel, président de la Ligue contre le cancer, Carole Fleurance, représentante du centre hospitalier romarimontain, ont adressé de chaleureux remerciements aux motards, sponsors et bénévoles pour leur implication dans l'opération « Une rose, un espoir ».



Claude Martin, président du moto-club Vivre pour Rouler, a remis un chèque à Maurice Claudel, président de la Ligue contre le cancer.

En quelques heures, le 28 avril dernier, 6 000 roses ont trouvé preneur auprès d'un public sensibilisé et mobilisé pour la lutte contre le cancer. Le vendredi 25 mai, Claude Martin, président du moto-club Vivre pour Rouler, remettait officiellement à la Ligue contre le cancer un chèque de 9 000 €. De quoi satisfaire intégralement les aménagements des hôpitaux de Remiremont, Épinal et Saint-Dié-des-Vosges pour l'amélioration des conditions de traitement des malades en chimiothérapie ou en radiothérapie.

Au niveau national, l'édition 2018 a été couronnée de succès grâce à l'investissement de milliers de motards. Les Vosges ne sont pas en reste. « L'opération prend de plus en plus d'ampleur et l'année prochaine, nous espérons qu'un nouveau club s'investira. »

Informations diverses (suite)

AMENAGEMENT DU CARREFOUR MAIRIE-ECOLE

Afin d'assurer la sécurité du carrefour devant la Mairie-Ecole, des voies de circulation ont été créées avec un zebra central. Il existe une voie prioritaire qui est l'axe « route de la Mairie vers la route de Purifaing » Les autres routes sont matérialisées par un cédez-le-passage avec une matérialisation au sol.

Le code Rousseau a-t-il changé ? Force est de constater que certaines voitures continuent de stationner dans les deux sens malgré les emplacements de parking avoisinants.

Cette situation, avec des habitudes difficiles à faire passer, risque en effet de créer des accidents dommageables tant pour les enfants sortant de l'école que pour les véhicules en circulation.

Alors un petit effort pour que cette situation ne soit plus qu'un lointain souvenir.

René PERRY, adjoint



RENTREE DES CLASSES



La rentrée des classes a eu lieu le 3 septembre avec 58 élèves, tous heureux de retrouver leurs maîtresses et leurs copains. L'école de Cleurie a fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours, soit lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les horaires ont été modifiés comme suit : l'accueil périscolaire se fait de 7H à 8H20 sur demande - 8H20 à 8H30 accueil des élèves dans la cour d'école par les institutrices - classe de 8H30 à 11H45 - 11H45 à 12H accueil périscolaire - cantine de 12H à 12H50 - accueil périscolaire de 12H50 à 13H30 et l'après midi de 13H30 à 16H15 classe. Puis l'accueil périscolaire se fait de 16H15 à 18H30.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Bonnet, nouvelle enseignante à Cleurie, qui a la classe des CE2, 7 élèves, CM1, 9 élèves, et CM2, 8 élèves, soit 24 élèves.

Mme Blaison le lundi mardi et vendredi ainsi que Mme Viant le jeudi, ont la classe de CP, 9 élèves et CE1, 7 élèves, soit 16 élèves.

Mme Bazin, directrice s'occupe des maternelles, 4 élèves en petite section, 9 en moyenne section et 5 en grande section, soit 18 élèves.

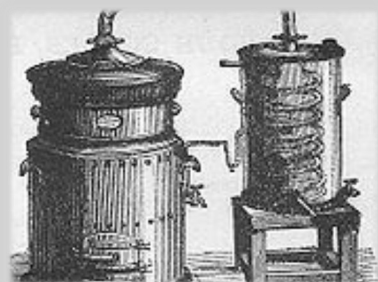
Et Madame Jacquot enseignante rattachée à Cleurie.

Martine Hatton, adjointe aux affaires scolaires

CAMPAGNE DE DISTILLATION 2018-2019

Les opérations de distillation doivent intervenir **du lundi 22 octobre 2018 au vendredi 17 mai 2019.**

- ♦ La réservation de l'alambic communal s'effectue au secrétariat de la mairie : tél : 03.29.61.12.42, où il sera délivré l'imprimé « déclaration de distillation - demande de délivrance d'un titre de mouvement » à envoyer au service des Douanes.
- ♦ L'alambic est autorisé à fonctionner **entre 6 h et 19 h, sauf dimanches et jours fériés.**
- ♦ Il est rappelé que l'eau de vie fabriquée au cours d'une journée ne peut être enlevée qu'à partir de **18 heures.**



Informations diverses (suite)

NOS DISPARUS de 1914/18

Il y a exactement **100 ans**, le 11 Novembre 1918, la Première Guerre Mondiale se terminait enfin... Quasiment tous les jeunes hommes français furent mobilisés, et malheureusement, beaucoup (plus de 1 400 000 pour la France) ne revinrent jamais au pays.

Ci-dessous, vous trouverez la liste des 21 valeureux combattants Cleurisiens qui ne regagneront jamais notre village. Quelques renseignements relatent leur trop courte vie.

BAILLY Alphonse Constant : Né le 18/09/1880 à Cleurie lieudit "Haute Flaconnière" (Vosges) de Nicolas et Marie Constance DEMANGEL, cultivateurs. Cultivateur lui-même à la Haute Flaconnière à sa mobilisation, il fut tué à l'ennemi le 17 Octobre 1914 à Drieuport (Belgique), lors de la bataille des Flandres. Il était âgé de 34 ans et était soldat de 2ème classe au 157ème Régiment d'Infanterie.

BALLAND Auguste Jean Baptiste : Né le 04/03/1880 à le Tholy, section le Village (Vosges) de Jean Baptiste Toussaint et Marie Claire Amélie HUMBERT, cultivateurs (frère d'Eugène ci-dessous). Métier inconnu à sa mobilisation (sans doute, cultivateur), il fut tué à l'ennemi le 24 Octobre 1917 à la Ferme Vaurens près de Vaudesson (Aisne). Il était âgé de 37 ans et était soldat de 2ème classe au 370ème Régiment d'Infanterie, basé à Epinal (88). Auguste avait épousé le 29 Avril 1911 à Cleurie Marie Joséphine PITOIS.

BALLAND Eugène Adrien : Né le 08/10/1886 à le Tholy, section le Village (Vosges) de Jean Baptiste Toussaint et Marie Claire Amélie HUMBERT, cultivateurs (frère d'Auguste ci-dessus). Métier inconnu à sa mobilisation (sans doute cultivateur), il fut tué à l'ennemi le 1er Septembre 1914 à Entre Deux Eaux (Vosges). Il était âgé de 27 ans et était soldat de 1ère classe au 5ème Bataillon de Chasseurs à Pied basé à Saint-Etienne les Remiremont (88).

COURROY Marcel : Né le 20 Septembre 1891 à Arches (Vosges) de Georges, employé de Chemin de Fer et de Marie Alice LAURENT. Métier inconnu à sa mobilisation, il fut porté disparu le 12 Mars 1915 à Mesnil lès Hurlus (Village de Marne anéanti pendant la guerre). Il était âgé de 23 ans et était Sergent au 174ème Régiment d'Infanterie de Salon de Provence.

CUNY Joseph Camille : Né le 08/03/1897 à Gérardmer lieudit "le Beillard" (Vosges) de Camille Jean Baptiste et Marie Rosalie Adeline CROUVEZIER, cultivateurs. Métier inconnu à sa mobilisation, il fut tué à l'ennemi le 21 Juillet 1917 au secteur d'Hurtebise, près de Craonne (Aisne). Il était âgé de 20 ans et était soldat de 2ème Classe au 68ème Régiment d'Infanterie d'Issoudun (Indre).

GEGOUT Emile Auguste : Né le 9/12/1893 à Saint-Amé (Vosges) de Emile Auguste (qui était décédé le 19/03/1893, soit avant la naissance de son fils) et de Marie Julie DELON. Métier inconnu, mais domicilié lieudit Pré la Bresse (le XATYS) à Cleurie à sa mobilisation, il fut tué à l'ennemi le 2 mai 1915 à Hartmannswillekopf "Le Vieil Armand" (Haut-Rhin). Il était âgé de 21 ans et était Caporal au 152ème Régiment d'Infanterie basé à Gérardmer (88).

JACQUINOT Pierre : Né le 20/11/1891 à Bulligny (Meurthe et Moselle). Il décéda le 14 Novembre 1916 à Gérardmer (Vosges) des suites d'une tuberculose aigüe contractée en service. Il était âgé de 24 ans et était 2ème Canonnier au 8ème Régiment d'Artillerie à Pied qui participa à la bataille de Verdun en 1916.

JOLY Félicien : Né le 22/11/1884 au lieudit "Void du Phénil" à Bellefontaine (Vosges) de François Blaise et Marie Philomène RIME, cultivateurs. Domicilié à Puthières il exerçait la profession de carrier à sa mobilisation. A l'âge de 30 ans, il fut tué à l'ennemi le 14 Mars 1915, aux 3 Ravins, Bois de Lachalade à Varennes en Argonne (Meuse). Il était Soldat de 2ème Classe au 6ème Régiment d'Infanterie Coloniale.

LACOTE Georges Eugène : Né le 23/04/1884 au lieudit "le Palton" à Cleurie de Jean Emile et Marie Louise DEMANGEON, cultivateurs. Il était cultivateur à Puthières (Cleurie) à sa mobilisation. A l'âge de 30 ans, il fut tué à l'ennemi le 2 Octobre 1914 au Bois d'Ailly à Saint-Mihiel (Meuse). Il était caporal au 172ème Régiment d'Infanterie de Belfort. Le 11 Janvier 1911, Georges avait épousé à Sapois (Vosges) Marie Pauline Augustine DEMANGEON.

LAMBERT Adrien : Né le 14/02/1892 à Sapois (Vosges) de Charles Jean Baptiste et Marie Louise BERQUAND, cultivateurs, il était le frère de Eugène LAMBERT qui suit. A l'âge de 22 ans, il décéda le 11 Octobre 1914 à l'hôpital de Saint-Dié (Vosges) des suites d'une typhoïde contractée en service. Il était soldat de 2ème Classe au 152ème Régiment d'Infanterie de Gérardmer (88).

Informations diverses (suite)

NOS DISPARUS de 1914/18 - suite

LAMBERT Eugène : Né le 01/09/1887 à Sapois lieudit le Haut du Tôt (Vosges), de Charles Jean Baptiste et Marie Louise BERQUAND, cultivateurs, il était le frère de Adrien LAMBERT qui précède. A l'âge de 30 ans, il fut tué à l'ennemi le 24 Octobre 1917 au Fort de Malmaison à Aizy-Jouy (Aisne). Il était soldat de 2ème classe au 67ème Bataillon de Chasseurs Alpins basé à Villefranche sur Mer.

MARCOT Louis Paul : Né le 08/02/1890 au lieudit "Chévrumont" à Cleurie de Alexandre et Marie Eugénie ROBERT, cultivateurs. Il était cultivateur à Chévrumont à sa mobilisation. A l'âge de 26 ans, il fut tué à l'ennemi le 13 Septembre 1916 à Bouchavesne (Somme). Il était soldat de 2ème Classe au 35ème Régiment d'Infanterie de Belfort.

NOEL Auguste : Né le 03/7/1885 au lieudit "les Vrayes" à Cleurie, de Nicolas Emile et Joseph Augustine BARADEL, cultivateurs, il était le frère de Louis Adrien NOEL qui suit. Il était cultivateur aux Vrayes à Cleurie à sa mobilisation. A l'âge de 29 ans, il fut tué à l'ennemi le 14 Juin 1915 au bois de Winterhagel près de Metzeral (Haut-Rhin). Il était Caporal au 15ème Bataillon de Chasseurs à Pied de Saint-Etienne les Remiremont (Vosges).

NOEL Louis Adrien : Né le 15/7/1895 au lieudit "les Vrayes" à Cleurie, de Nicolas Emile et Joseph Augustine BARADEL, cultivateurs, il était le frère de Auguste NOEL qui précède. Il était cultivateur aux Vrayes à Cleurie à sa mobilisation. A l'âge de 21 ans, il fut tué à l'ennemi le 16 Août 1916 à Maurepas (Somme). Il était Soldat de 2ème Classe au 35ème Régiment d'Infanterie de Belfort.

PERRIN Joseph Camille : Né le 30/07/1880 au lieudit "aux Envers" à Cleurie, de Joseph et Marie Joséphine GEORGES, cultivateurs. Il était cultivateur au lieudit "Puthières" à sa mobilisation, il participa à la Bataille de Notre Dame de Lorette sur le village d'Ablain St Nazaire (Pas de Calais) et décéda l'âge de 35 ans, le 21 Novembre 1915, des suites de blessures de guerre à l'Hôpital d'Orléans (Loiret). Il était Soldat au 174ème Régiment d'Infanterie de Salon de Provence (Bouches du Rhône). Joseph avait épousé le 23 Novembre 1904 à Rupt sur Moselle, Joséphine Berthe BONNARD.

THIAVILLE Louis Marie Albert : Né le 12/10/1883 au lieudit "Liangoutte" à Cleurie, de Jean Joseph et Marie Claire LATRAYE, cultivateurs. Cultivateur au lieudit "le Pré Galant" à sa mobilisation, il fut tué à l'ennemi le 7 Septembre 1916, à l'âge de 32 ans, au Bois de Soyécourt (Somme). Il était soldat de 2ème Classe au 10ème Bataillon de Chasseurs à Pied de Saint-Dié (88). Louis avait épousé le 10 Novembre 1911, à Cleurie, Marie Augustine BAILLY.

THIRIAT Jules Louis : Né le 06/05/1891 au lieudit "le Mourot" à Le Syndicat (Vosges), de Joseph Eugène et Marie Claire CUNIN, cultivateurs. Sabotier-cultivateur au lieudit "le Gros Pré" à Cleurie à sa mobilisation, il décéda des suites de blessures de guerre, à l'âge de 27 ans, à l'Hôpital d'Evreux (Eure) le 13 Novembre 1918 (**2 jours après la signature de l'armistice**). Il était Soldat de 1ère Classe au 15ème Bataillon de Chasseurs à Pied de Saint-Etienne les Remiremont (88).

THOMAS Nicolas Joseph Hilaire : Né le 11/05/1886 au lieudit "Druchanois" à Cleurie de Jean Antoine et Marie Justine LAPOIRIE, cultivateurs. Cultivateur au lieudit "Druchanois" à sa mobilisation, il décéda, à l'âge de 32 ans, des suites de maladie contractée au service, à l'Hôpital Complémentaire de Remiremont le 3 Octobre 1918. Il était soldat de 2ème Classe au 66ème Régiment d'Artillerie.

TISSERAND Dominique Emile : Né le 22/18/1879 au lieudit "Crémanvillers" à Vagney (Vosges) de Dominique Emile et Marie Rose HOCQUAUX, cultivateurs. A l'âge de 39 ans, il fut tué à l'ennemi le 6 Octobre 1918 lors de la bataille de Saint-Quentin, à Lesdins (Aisne). Il était Soldat de 2ème Classe au 70ème Bataillon de Chasseurs de Grenoble.

VILLEMIN Marie Nicolas Ernest : Né le 1/05/1885 au lieudit "Bouxeux" à Cleurie de Nicolas Amé et Adeline Marie FLAGEOLLET, cultivateurs. Cultivateur au lieudit "Pétonfaing" à sa mobilisation, il fut tué à l'ennemi, **le jour de ses 32 ans**, le 1er Mai 1917, au Champ du Seigneur à Berméricourt au nord de Reims (Marne). Il était Soldat de 2ème Classe au 170ème Régiment d'Infanterie d'Epinal (88).

VILLEMIN Henri Joseph : Né le 19/05/1894 au lieudit "Envers Côte" à Cleurie, de Joseph Jean Baptiste et Marie Félicité Céline BALLAND, cultivateurs. Cultivateur au lieudit "Hazintrait" à Cleurie à sa mobilisation, il décéda, à l'âge de 22 ans, le 9 septembre 1916, des suites de blessures de guerre dans l'ambulance 12.1 à Cayeux en Santerre (Somme). Il était Soldat de 2ème Classe au 31ème Bataillon de Chasseurs à Pied basé à Corcieux (88).

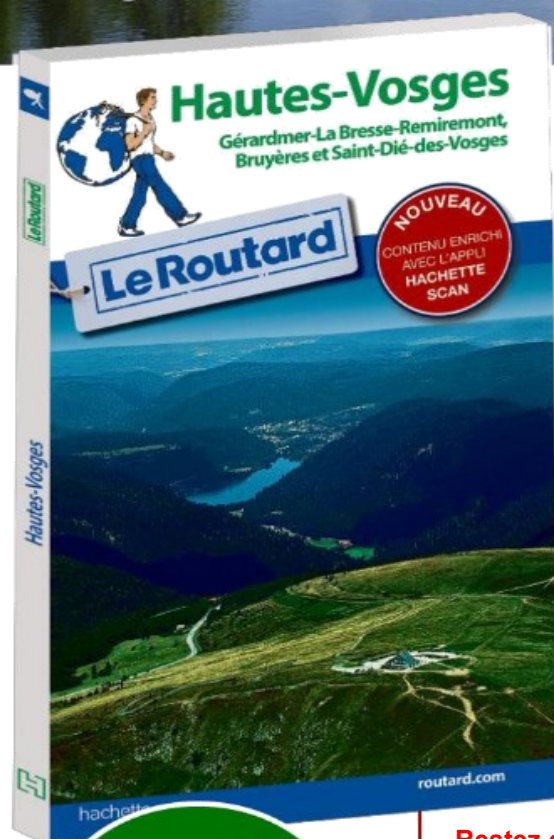
Hubert MELINE, conseiller municipal

Informations diverses (suite)



Routard Hautes-Vosges

*Gérardmer-La Bresse-Remiremont,
Bruyères et Saint-Dié-des-Vosges*



De Saint-Dié-des-Vosges et son festival international de Géographie à Plombières-les-Bains, ville d'eau et d'histoire, en passant par Remiremont et son abbaye ou le musée du Textile à Ventron, sans oublier la route des Crêtes pour ses paysages et ses souvenirs de la Grande Guerre ; entre lacs et forêts, en été comme en hiver, les Hautes-Vosges offrent tout un éventail d'activités : faire le tour du lac de Gérardmer ou découvrir le plus sauvage de Pierre-Percée, se balader dans le jardin de Berchigranges, sans oublier de goûter aux spécialités régionales comme l'andouille du Val-d'Ajol, les bonbons des Vosges ou bien encore la fameuse glace Plombières !

NOUVEAUTÉ

En vente à l'
Office de tourisme

Prix public
4,90 €

Restez connecté avec le Routard « Hautes-Vosges ». Une première nationale !

Téléchargez gratuitement l'application Hachette SCAN. Scannez la couverture et les pages de ce guide pour retrouver toutes les adresses du Routard géolocalisées sur une carte interactive. Vous accéderez également directement à de nombreux liens vers des sites Web de références.

SCAN

hachette



Informations diverses (suite)

Paroles de la chanson Charades par Grand Corps Malade

Mon premier c'est du bitume c'est de la matière, désolé
C'est des fenêtres dans des cubes face à un horizon morcelé
Et puis c'est des couloirs son courbe entre deux falaises de béton
Tant de construction humaine et si peu de nature qui lui répond
Mon deuxième c'est des gens qui vivent très proches les uns des autres
Et ne se regardent pas forcément même quand ils habitent côte à côte
Mais quand parfois ils osent se parler dans une impulsion citoyenne
Ça rend le décor plus doré et puis ça ouvre sur mon troisième
Mon troisième c'est du mélange des rencontres et des partages
Ca crée une alchimie étrange qui nous fait grandir à chaque âge
Y'a des sourires dans toutes les langues et des différences qui s'effacent
J'ai vu de belles vies apaisées et j'ai vu aussi les vies d'en face

Mon tout c'est la grande ville je me promène dans ses charades
Je me trompe parfois de sens et dans chaque erreur je me balade
Je l'ai choisie depuis longtemps comme le meilleur terrain de jeu
Pour lui parler parfois j'avoue j'ai tenté de m'y perdre un peu
Mon tout c'est la grande ville elle m'a saisi depuis l'enfance
Je la connais trop bien je la critique et je l'encense
Je la tutoie depuis longtemps même si jamais elle ne se dévoile

J'ai tenté de l'appivoiser c'est elle qui m'a pris dans sa toile
Elle m'a nourri, elle m'a formé, elle m'a offert de son ivresse
Elle a failli me voir tomber, me reprendre de justesse
Et quand sa nuit m'offrait l'asphalte comme seul et unique horizon
Elle s'est révélée comme la préface de toutes mes inspirations
Et aujourd'hui encore quand je rentre seul et très tard
Que la grande ville s'est habillée de son gros blouson de pluie noire
J'aime bien qu'elle me retienne, qu'elle me regarde dans les yeux
Elle sait que je lui cède et je retourne m'y perdre un peu

Mon premier c'est une clameur sous-jacente, permanente
Un murmure familial comme une rumeur rassurante
C'est un tourbillon de voix et de reflet de lumières
C'est du mouvement de la musique, des rires et plaisirs populaires
Mon deuxième c'est le silence et le chagrin des ruelles mortes
C'est de la tristesse derrière les murs et de l'isolement derrière les portes
C'est la misère à ciel ouverte et la détresse en libre accès
Face aux odeurs de pourriture et des déchets de nos excès
Mon troisième est une terre d'expérience, un laboratoire
Pour les progrès et les dangers que le futur va faire valoir
C'est le règne des contrastes qui fait que notre société tremble
Qui nous contraint à vivre seul, qui nous enseigne à vivre ensemble

Mon tout c'est la grande ville je me promène dans ses charades
Je me trompe parfois de sens et dans chaque erreur je me balade
Je l'ai choisie depuis longtemps comme le meilleur terrain de jeu
Pour lui parler parfois j'avoue j'ai tenté de m'y perdre un peu
Mon tout c'est la grande ville elle m'a saisi par mes 5 sens
En me donnant ses codes, elle m'a volé mon innocence
Mais elle m'a éveillé, réveillé, révélé en m'abritant
Je reste émerveillé et égayé par elle et tous ses habitants
Elle m'a appris, elle m'a conquis, elle m'a offert de sa folie
Je sais qu'elle n'est pas tout le temps belle je la trouve pourtant jolie
Et quand j'ai traversé ses jours et ses nuits sans transition
Elle s'est révélée comme la préface de toutes mes inspirations
Et aujourd'hui encore quand je rentre seule et très tard
Que la grande ville s'est habillée de son gros blouson de pluie noire
J'aime bien qu'elle me retienne, qu'elle me regarde dans les yeux
Elle sait que je lui cède et je retourne m'y perdre un peu

À ton tour de la grande ville tu vas découvrir les charades
Tu vas te laisser surprendre sans vraiment chercher de parade
Tu vas l'aimer, la détester, et comme je connais bien ce jeu
Je vais flipper quand tu choisiras de t'y perdre un peu.

CALENDRIER

→ Cérémonie du Fleurissement le vendredi
1er février 2019 à 19h00 au Mille Club



→ **Sortie raquettes le dimanche 03 février 2019 au Rouge Gazon**, organisée par l'association Coup de Pouce Burkina. Inscriptions avant le 19 janvier auprès de Alain GREGOIRE au 07.85.41.82.26

→ **14 avril 2019 : VIDE-GRENIERS** à Cleurie, organisé par l'association des parents d'élèves

→ **Repas des anciens le dimanche 28 avril 2019** à Saint-Amé

→ **Elections européennes** le dimanche 26 mai 2019

